

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 08168

Numéro SIREN : 784 606 576

Nom ou dénomination : ICADE PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 7294

ICADE PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital social de 29.683.456 euros
Siège social : 27 rue Camille Desmoulins – 92130 ISSY LES MOULINEAUX
784 606 576 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL **DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze février,

La société ICADE, société anonyme au capital de 116.203.258,54 €, dont le siège social est situé 27 rue Camille Desmoulins, 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 582 074 944,

Prise en sa qualité d'Associé Unique de la société ICADE PROMOTION (ci-après la « **Société** »), propriétaire de la totalité des 7.420.864 actions composant le capital social de la Société,

Reconnaissant avoir été mise en possession, en temps opportun, des documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, dont les documents suivants :

- Le texte des projets de décisions soumises à l'Associé Unique
- La lettre de démission d'Emmanuel Desmaizieres de ses fonctions de Directeur Général en date du 8 février 2024
- Les statuts à jour de la Société

S'est déclarée pleinement informée des projets de décisions et documents corrélatifs soumis à son vote, et a pris, sur consultation du Président de la Société, les décisions suivantes au siège social de la Société relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Prise d'acte de la démission d'Emmanuel Desmaizieres de son mandat de Directeur Général de la Société ;
2. Nomination de Charles-Emmanuel Kühne en qualité de Directeur Général, en remplacement du Directeur Général démissionnaire ; et
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Prise d'acte de la démission d'Emmanuel Desmaizières de son mandat de Directeur Général de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise du courrier en date du 8 février 2024, prend acte de la démission d'Emmanuel Desmaizières de son mandat de Directeur Général de la Société, avec effet au 9 février 2024, et lui donne quitus entier et définitif pour la gestion de la Société jusqu'à ce jour.

ICADE PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital social de 29.683.456 euros
Siège social : 27 rue Camille Desmoulins – 92130 ISSY LES MOULINEAUX
784 606 576 RCS NANTERRE

DEUXIEME DECISION

Nomination de Charles-Emmanuel Kühne en qualité de Directeur Général, en remplacement du Directeur Général démissionnaire

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société à compter du 12 février 2024 et pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

- **Charles-Emmanuel Kühne**, né le 18/11/1979 à Versailles, de nationalité française et demeurant au 3, rue Jules Mabit à Bordeaux (33200).

Charles-Emmanuel Kühne, préalablement pressenti, a fait savoir qu'il accepterait ces fonctions si elles lui étaient confiées et a affirmé n'être frappé par aucune interdiction ou incompatibilité l'empêchant d'exercer ces fonctions.

L'Associé Unique décide que Charles-Emmanuel Kühne ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général de la Société. Toutefois, il aura droit au remboursement de ses frais sur présentation de justificatifs.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités requises, partout où besoin sera.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.



La société ICADE
Représentée par Nicolas Joly